

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Une anthologie de l'essai au crible de la théorie
Essais québécois 1837-1983 de Laurent Mailhot et Benoît Melançon

Robert Vigneault

Numéro 39, automne 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40096ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vigneault, R. (1985). Une anthologie de l'essai au crible de la théorie : *Essais québécois 1837-1983* de Laurent Mailhot et Benoît Melançon. *Lettres québécoises*, (39), 68–71.



Une anthologie de l'essai au crible de la théorie

Essais québécois 1837-1983

de Laurent Mailhot et Benoît Melançon

Comment peut-on être anthologiste? Le mot le dit: il faut aimer les fleurs. (Et je revois la robuste silhouette de Laurent Mailhot, au bord du lac Napoléon, semant, sarclant, cueillant...). Cette fois, il s'est attaqué à un domaine si énorme, avec ses pans de forêt presque vierge, qu'il faudrait parler de défrichement!

C'est la première fois qu'au lieu de jouer les lecteurs-colibris, comme on fait d'ordinaire, je m'adonne à la lecture «syntagmatique» d'une anthologie¹, histoire de retentir devant la composition d'un aussi vaste ensemble textuel. Étonnement d'abord face à la riche tradition de l'essai québécois, qu'on mesure bien abstraitement en tournant les pages d'une bibliographie, mais qu'on touche ici du doigt en pénétrant quelque peu — si peu — dans la substance des textes. Si peu: j'ai trouvé frustrante souvent, au fil de la lecture, l'expérience des ruptures: à peine avais-je trouvé le ton d'un écrivain qu'il fallait passer à un autre, tout à fait *autre* la plupart du temps. Malgré tout, il y a le plaisir des retrouvailles: relire les textes de vieilles connaissances, mais rajeunies par le choix (toujours discutable, c'est fatal) de l'anthologiste. Surprise aussi des découvertes: pour moi, ç'aura été celle des essayistes du XIX^e siècle, que j'ai beaucoup moins fréquentés que les autres, et que, curieusement, Laurent Mailhot — qui les connaît bien — présente avec une certaine parcimonie (93 pages dans un ouvrage de 658 pages): mais Arthur Buies, Hector Fabre, Octave Crémazie, Napoléon Aubin sont effectivement des écrivains savoureux, et le vigoureux Étienne Parent, que Lau-

rent Mailhot tient en prédilection, mérite certes d'être mieux connu. Quant aux essayistes du XX^e siècle, gratifiés de la part du lion, on retrouve, parmi ceux que j'aime, (à chacun ses caprices anthologiques!) les Edmond de Nevers, Jules Fournier, Paul-Émile Borduas, Saint-Denys Garneau, Pierre Vadeboncoeur, Jacques Ferron, Jean Éthier-Blais, Gaston Miron, Hubert Aquin, Fernand Ouellette, Jacques Brault, Jean-Louis Major, Jean Marcel, André Brochu, Gilles Marcotte, Victor-Lévy Beaulieu, François Ricard, etc. Il m'arrive de tiquer devant certains choix: Alphonse Poitras, Claude Jasmin, Thomas Pavel, — non surtout pour eux-mêmes mais en regard des autres qu'on a en principe exclus (j'y reviendrai). Et j'aimerais tellement croire qu'un écrivain comme Robert Marteau est vraiment un essayiste *d'ici*: mais qui, au Québec, écrit une langue aussi sûre de ses moyens? Quoi qu'il en soit, les anthologistes Laurent Mailhot et Benoît Melançon nous auront présenté des oeuvres souvent dispersées et plus ou moins accessibles, où, en dépit des brutales ruptures, inhérentes à la dispartite de l'anthologie, on a parfois la chance de voir revenir des thèmes ou lignes de force grâce à quoi des liens fragiles se tissent au sein de la bigarrure textuelle.

Force m'est d'avouer pourtant que le plaisir éprouvé à ces retrouvailles (et trouvailles) est passablement émoussé par des réserves théoriques importantes que je souhaiterais formuler de la manière la plus constructive possible. Car Laurent Mailhot a déjà tenu sur l'essai des propos

soignés et convaincants. Je pense, en particulier, à la remarquable étude sur les «Essais (littéraires) au XIX^e siècle», parue dans *Le Québécois et sa littérature*², où on peut lire des énoncés théoriques fort pertinents. L'engagement des essayistes «ne se limite pas à l'action et à la parole, il a lieu dans l'écriture. Et l'écriture ne va pas sans dégageant, jeu, liberté». Étienne Parent serait-il «un penseur, une sorte de philosophe de l'histoire? Oui, à condition de voir l'histoire en mouvement, la philosophie concrète et la pensée éprouvée dans l'écriture». Ou encore: «Passant le discours au crible de l'écriture, [l'essai] redonne à la sensibilité et à l'imagination ce que la raison avait usurpé.»³ De telles observations, fondées sur la théorie littéraire, mais nuancées par une recherche admirablement éclairante sur le sens de la notion de *littérature*, à l'époque des Garneau, Parent, Gérin-Lajoie, permettent d'aboutir à des conclusions avisées sur la situation de l'essai au XIX^e siècle. Ce genre littéraire est d'emblée considéré comme forme d'art, comme écriture: c'est ainsi qu'on arrivera à surmonter les préjugés de l'institution qui le rejette en vrac, avec le reste de la prose d'idées, dans le hangar de la non-fiction.

Tout autre, faible et dépourvu de rigueur, m'apparaît le texte décousu de l'Introduction à l'anthologie, comme aussi celui de maintes présentations des essayistes. Au lieu d'assumer vigoureusement ses propres énoncés, cet écrivain est parfois enclin à s'entourer de la sécurité de l'intertexte, à se mettre à la remorque du texte des autres: serait-ce le

pli de l'anthologiste? Mais une brochette de citations ne fait pas une pensée. Plus ou moins heureusement intégrées dans le texte, les citations finissent par nuire à la cohérence du propos et au vécu de l'écriture.

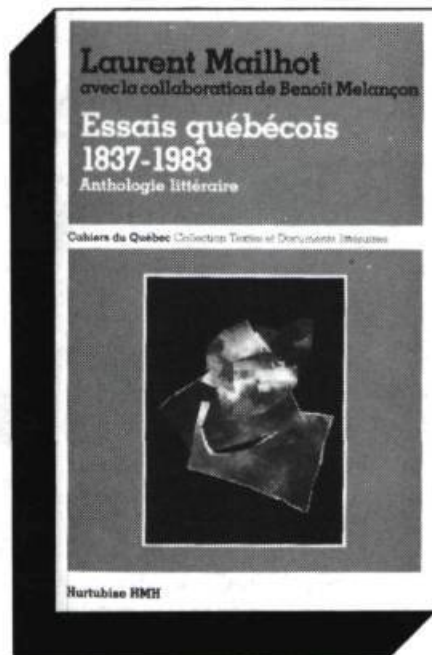
En dépit de quelques formules heureuses sur l'essence de l'essai, — «une manière plutôt qu'une matière» (p. 4), «en marge de l'institution mais au cœur de l'écriture» (p. 13) — l'auteur me paraît empêtré dans des étiquettes relevant du contenu, ce qui finit par avoir des répercussions importantes (à mes yeux, majeures) sur le choix même des textes. Pourtant, «tout PEUT être littéraire»: c'est lui-même qui y insiste (p. 13) en citant André Belleau. Pour éviter à tout prix les affirmations gratuites, je tiens à examiner de près, en partie du moins, le jeu souvent confus des étiquettes et classifications. Presque toujours, à quelques exceptions près, l'auteur distingue nettement l'essayiste du «philosophe» et du «critique» (mais aussi, nous le verrons, du «théoricien», du «moraliste»).

Depuis quelques décennies, bon nombre d'essais sont produits par des philosophes, des critiques, des romanciers et plus encore par des poètes. Et les auteurs qui sont exclusivement essayistes — Gagnon, Le Moine, Leclerc, Vadeboncoeur — sont reconnus comme écrivains à part entière. (p. 5)

Va pour les «romanciers» et les «poètes» que certains traits formels permettent encore de distinguer, je crois, des «essayistes». Le cas des «philosophes» et des «critiques» est beaucoup moins clair. On retrouve fréquemment dans l'écrit philosophique — celui, bien sûr, qui ne s'enferme pas dans la rigidité du système — le discours inachevé, voire la féconde dérive de l'essai: d'où de profondes affinités entre «essayiste» et «philosophe». Ainsi, pour donner un exemple, Joseph Pestieau, professeur de philosophie et auteur de *L'Espoir incertain. Essai sur le pouvoir*, se regarde-t-il écrire:

Cet essai de philosophie pratique fera souvent appel aux sciences sociales. [...] Par ailleurs, les digressions et les exemples prendront beaucoup d'importance dans cet essai. [...] bien des détours seront nécessaires. Nous ne pourrions même pas aboutir à une conclusion satisfaisante pour certains esprits systématiques [...].⁴

Et, en conclusion, cet énoncé, bien caractéristique du recours à l'essai comme



moyen de connaissance: «Cet essai n'a pas répondu à ces questions mais a tâché de bien les poser.»⁵

Mais surtout — et j'y insisterai — le «critique», lui, est très certainement un essayiste, — au point que, pour Lukács, dans *L'Âme et les formes*, l'essayiste, sauf exceptions géniales (Platon, par exemple), n'est pas autre chose qu'un «critique», dans la mesure où, pour penser la vie, il a besoin de la médiation de l'oeuvre artistique ou philosophique. Or Laurent Mailhot ne semble tenir aucun compte de l'essai critique: il en résultera, à mon avis, un choix fâcheusement réducteur des textes à retenir pour une anthologie. On s'élève déjà contre le cloisonnement des genres; il serait malavisé, en excluant tel ou tel registre de l'essai, d'ériger de nouvelles cloisons.

Entendons-nous clairement sur le sens des termes. La critique littéraire exige une mobilisation intime de l'écrivain et commande une écriture qui la démarque radicalement du compte rendu ou de l'étude théorique ou de l'enquête d'histoire littéraire.⁶ L'investissement personnel du critique se réalise à travers une dialectique de la distance et de l'identification, souvent éprouvante à vivre, et qui ne trouve sa résolution que dans la découverte d'un certain ton de l'écriture. Être (en toute justesse et justice) à l'écoute d'un autre texte, vraiment autre parfois, tout en s'implantant dans le sien: art délicat et combien difficile! Un praticien éminent de cette lecture-écriture, Jean-Pierre Richard, en témoigne ainsi:

[...] au commencement de tout acte critique doit se placer un geste de pure sympathie par lequel une originalité, celle d'un lecteur, adhère absolument à une autre originalité, celle d'un auteur.⁷

Pareille intériorisation du texte lu ne correspond-elle pas intimement à la démarche de l'essayiste? Dès lors, l'expression «critique littéraire» ne concerne que le contenu de l'essai. Bien sûr, il ne s'agit que d'un des registres possibles de l'essai, que je qualifierais de *cognitif* pour le distinguer du registre *introspectif* (ou intime) et du registre *polémique*. (Sur ce point, la terminologie de l'Avant-propos, évoquant «les genres ou les registres de l'essai» (p. 1) est inexacte: il n'y a qu'un genre de l'essai, c'est bien assez, subsumant plusieurs registres ou types d'essais). Fernand Ouellette, dans ses *Divagations sur l'essai* — texte par ailleurs richement intuitif — tient des propos réducteurs sur l'essai critique: comme bien des «créateurs», il observe de haut la critique littéraire, l'ayant préalablement limitée à la «lecture structurale» ou à «l'établissement d'une synthèse socio-historique»⁸: nous sommes loin alors de la lecture-écriture dont j'ai parlé plus haut. Pourquoi Laurent Mailhot, lui-même critique averti à ses heures, donne-t-il dans le même préjugé institutionnel?

Un des effets les plus malheureux de cette tendance au compartimentage, qui aboutit à l'exclusion de l'essai critique, c'est le sort «anthologique» réservé au couple Brochu-Marcotte. Du critique Brochu on écrira que «ses meilleurs textes sur la littérature québécoise [...] ont été rassemblés en 1974 dans *L'Instance critique* (Leméac)» (p. 593). Bien d'accord, mais on ne retiendra aucun de ces essais critiques. Quant à Marcotte, il est reconnu «comme un des plus solides critiques québécois: *Une littérature qui se fait* (1962 et 1968) et le *Roman à l'Imparfait* (1976) sont aujourd'hui des classiques» (p. 593). Aucune citation, pourtant, de ce «classique». Le seul «essai» (?) retenu, c'est l'échange épistolaire de *La Littérature et le reste*. Or non seulement ces deux écrivains sont des essayistes majeurs (même s'ils traitent de littérature plutôt que de culture, de politique ou de condition féminine) mais ils me paraissent si personnels, si différents l'un de l'autre qu'ils eussent amplement mérité d'être présentés séparément. Cas analogue: «Jean-Louis Major [...] remar-

quable critique de la poésie (Anne Hébert, Paul-Marie Lapointe) et des écrits autobiographiques (chroniques de *Lettres québécoises*) est aussi un essayiste» (p. 513). Essais ou études, les écrits sur Hébert ou Lapointe? Il faudrait y regarder de plus près. Quant à ceux de *Lettres québécoises*, je les ai toujours lus comme des essais critiques, et il me semble que c'est bien ainsi que Major lui-même les a voulus.

Laurent Mailhot déplore (note de la p. 1) l'absence dans cette anthologie du critique André Belleau, «sauf en tant que théoricien de l'essai». Magie des étiquettes, encore, car il se trouve que les deux textes de *théorie* indiqués dans la bibliographie sont bel et bien des essais. On eût donc pu inclure dans l'anthologie «Petite essayistique» et «Approches et situation de l'essai québécois», et le tour était joué. Ces deux textes figurent d'ailleurs comme essais dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle?* On s'est laissé une fois de plus obnubiler par le contenu: il y aurait, d'une part, la théorie et la critique; et d'autre part, l'essai. Mais Belleau, qui a une conscience si vive de la fonction heuristique, de la créativité de l'essai, est un essayiste passionné de théorie, tout comme son modèle Lukács: «Relire le jeune Lukács»⁹ manifeste justement comment le grand esthéticien «se choisit et se désire lui-même écrivain». J'en dirais tout autant d'un Bachelard, indissociablement essayiste et philosophe (phénoménologue) de l'image.

«Pierre Baillargeon (1916-1967) est un moraliste plutôt qu'un essayiste au sens strict» (p. 245). En quoi «moraliste» et «essayiste» s'opposent-ils? Montaigne et Pascal, ces sommités de l'essai, sont des moralistes. C'est le propre de l'essayiste, comme du moraliste, d'avoir une conscience aiguë de la distance entre l'Idéal contemplé et les pauvres réalisations contingentes: d'où ces accents ironiques, presque connaturels à ses propos. Et même si le moraliste pratique à l'occasion la formule lapidaire ou la maxime, ce n'est là qu'une forme particulièrement efficace du discours argumenté de l'essai. Exceptionnellement, Éthier-Blais, «moraliste nostalgique», a droit de cité comme essayiste, mais le pauvre Baillargeon, tiraillé entre ses étiquettes, peu ou prou: «Fabuliste, moraliste plutôt que critique ou romancier — même dans *La Neige et le feu*, en 1948 —, Pierre Baillargeon n'est essayiste que brièvement, accidentellement» (p. 246). À force de

pourchasser la formule, l'auteur de l'anthologie verse dans le nominalisme.

Un sort particulièrement étrange est celui qui est réservé à l'essayiste Madeleine Ouellette-Michalska. «Malgré sa mise en scène textuelle et artistique, *L'Échappée des discours de l'oeil* relève de l'anthropologie» (p. 9). C'est plutôt dans les limbes que la logique de cette évaluation conduirait à l'exiler. Pierre d'achoppement du contenu, encore: pourquoi ne pourrait-on pas faire un essai à partir de matériaux anthropologiques? Qu'on l'aime ou pas (c'est une autre question), il paraît pour le moins arbitraire de bannir du domaine de l'essai un livre dont, avant de le reléguer dans «l'anthropologie», on se plaît à souligner la beauté artistique ainsi que les marques textuelles qui signalent une écriture: «intermèdes en italiques, pauses, commentaires ironiques, évocations lyriques», «postface inaugurable», «prologue final», «passages théâtralement efficaces, etc.» (p. 9).

L'amenuisement typologique résultant de toutes ces distinctions de contenu aura des conséquences importantes sur l'organisation de l'anthologie. On n'a pas retenu, ai-je noté, les essais critiques de Brochu, Marcotte, Major, etc. Mais l'absence de Henri-Raymond Casgrain, Camille Roy, Albert Pelletier, Louis Dantin, Marcel Dugas, Roger Duhamel, Jacques Blais, Philippe Haeck, etc., en regard de l'accueil fait à un certain nombre d'auteurs mineurs, me paraît relever du même principe d'exclusion de l'essai critique. (Nuance, tout de même: la critique d'art semble recevable (voir Borduas), ou la discussion sur la critique littéraire en général (voir l'*index thématique*), mais pas la critique littéraire spécifique. Seraient admissibles, en vertu de ce principe, les essais intimes de *Chemin faisant* (Jacques Brault), mais pas *Miron le magnifique* ou les textes sur Saint-Denys Garneau, Baudelaire, etc. Comment justifier pareil cloisonnement?) Chez les critiques littéraires, on aura dû se rabattre sur les textes les plus proches de la confiance ou de la confession brute: la lettre, le journal, comme relevant de l'essai. (Pourtant, il y a tant de façons indirectes de se dire, fût-ce en parlant de l'oeuvre d'autrui!) C'était une occasion unique de signaler la critique comme essai à part entière, comme fiction.¹⁰ On l'aura ratée. Et qu'on n'objecte pas que cela eût gonflé une anthologie déjà copieuse: c'est la structure même de l'ou-

vrage qu'il eût fallu alors modifier en même temps que le choix des «élus» et le découpage des extraits.

Je dirai quelque jour (ce serait trop long ici) pourquoi l'adjonction d'une béquille «littéraire» au beau mot d'*essai* m'horripile. Il incombe aux spécialistes de l'essai, me semble-t-il, de chercher à rectifier la malencontreuse tradition lexicale française. Quant au sous-titre d'*anthologie littéraire*, je flaire là-dessous quelque mystérieux effet de sens pléonastique dont la vertu m'échappe...

La présentation chronologique des essayistes aboutit, à toutes fins utiles, à l'accumulation en vrac, qui dessert le lecteur, surtout le non-spécialiste, incapable *a priori* d'opérer des regroupements éclairants. Surtout qu'on signale en introduction la possibilité de tels regroupements, la récurrence de «figures», «thèmes», «lignes de force», «points de rupture» (p. 12). Pourquoi alors ne pas avoir balisé tant soit peu la route? Cet étalage interminable de textes, de 1837 à 1983, fait l'effet d'une vente de garage: est-ce la jeunesse (relative) des auteurs qui fait que l'ouvrage prend fin, ou la force d'inertie, on ne sait trop. En tout cas, la simple chronologie ne me paraît pas constituer un principe d'organisation. Lire à la queue leu leu Georges-André Vachon, Jean-Paul Desbiens, Fernand Dumont, Naïm Kattan, Gilles Leclerc, pour ne nommer que ceux-là, c'est s'exposer à des mélanges indigestes. L'étymologie, pourtant, promet un *recueil de fleurs*. D'un bouquet on exigera un heureux assortiment de couleurs et de formes: pourquoi pas d'une anthologie?

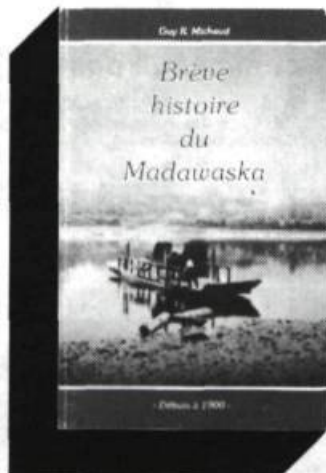
On aura voulu mettre à la disposition du grand public «un ensemble de textes représentatifs, parfois rares, en tout cas dispersés» (Avant-propos). Mais un «ensemble de textes» ne fait pas une anthologie, c'est-à-dire un ouvrage vraiment *pensé*. La mise au point de l'«étude sur les essais» (p. 1), à paraître dans l'*Histoire littéraire du Québec* que prépare Laurent Mailhot, eût peut-être permis d'établir des fondements théoriques rigoureux, notamment une typologie qui prenne en considération l'essai dans toute la variété de ses registres, référence indispensable pour la préparation d'une anthologie. L'auteur a préféré la démarche inverse. Il nous avertit d'ailleurs lui-même que le présent choix de textes «ne peut être une anthologie définitive»

(p. 3). Je le crois aussi comme je regrette de devoir mettre en doute sa représentativité. □

1. Laurent Mailhot, avec la collaboration de Benoît Melançon, *Essais québécois 1837-1983. Anthologie littéraire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1984, 658 p. Cahiers du Québec, Collection «Textes et documents littéraires».
2. Laurent Mailhot, «Essais (littéraires) au XIX^e siècle», dans *Le Québécois et sa littérature*, sous la direction de René Dionne, Sherbrooke, Éditions Naaman, Paris, Agence de Coopération culturelle et technique, 1984, p. 264-276.
3. *Ibid.*, p. 265, 270, 274.
4. Joseph Pestieau, *L'Espoir incertain. Essai sur le pouvoir*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1983, coll. «Sciences de l'homme et humanisme», no 10, p. 18-19.
5. *Ibid.*, p. 250.
6. Je me permets de renvoyer à mon article récent, «Jean-Louis Major et l'exigence d'écriture», (*Voix et images*, vol. X, no 3, printemps 1985, p. 188-196), lequel comporte une réflexion plus élaborée sur le statut de l'essai critique.
7. Jean-Pierre Richard, «Quelques aspects nouveaux de la critique littéraire en France», *Le Français dans le monde*, mars 1963.
8. Cité dans l'anthologie, p. 485.
9. André Belleau, *Y a-t-il un intellectuel dans la salle?*, Montréal, Les Éditions Primeur inc., 1984, p. 112-118.
10. «La critique aussi est un discours de fiction»: tel est l'incipit significatif d'un article de Joseph Bonenfant sur «Gilles Marcotte ou la pensée critique de l'inachèvement», *Voix et images*, vol. VI, no 1, automne 1980, p. 51-61.

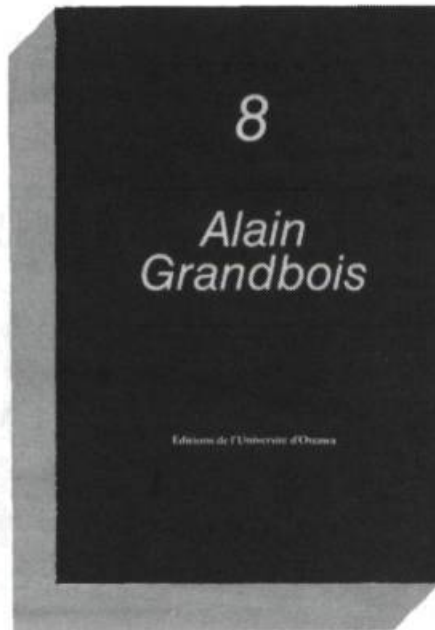
Brève histoire du Madawaska

Les migrants du nord du Nouveau-Brunswick qui voudraient se documenter sur leur pays d'origine peuvent se procurer cette *Brève histoire du Madawaska* des débuts à 1900, que vient de publier Guy Michaud aux éditions GRM, 253, St-François, Edmuntson, NB E3V 1G2. Prix 12\$. Ajouter 2\$ pour la poste.



Alain Grandbois

numéro spécial de la *RHLQCF*



Pour marquer le dixième anniversaire de la mort du poète, la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* présente, dans son numéro 8 (été-automne 1984) un dossier spécial sur Alain Grandbois. Préparé sous la direction de Jean-Cléo Godin, responsable, à l'Université de Montréal, du projet d'édition critique Alain Grandbois, ce dossier offre aux admirateurs du poète de «l'âge de l'interrogation», un premier aperçu fascinant des richesses de l'important Fonds Grandbois. Au total, une dizaine d'ouvrages, soit plus de 1 300 pages, comprenant, outre des poèmes, des récits de voyage et des nouvelles, restent à éditer. La tâche est d'envergure et c'est autant les problèmes qu'elle soulève, que les premiers résultats, que nous présente l'équipe de Jean-Cléo Godin.

Une première étude, de Marielle Saint-Amour, après une présentation succincte mais éclairante de l'ensemble du Fonds Grandbois, examine les problèmes de chronologie dans la poésie inédite d'Alain Grandbois. Nombreux, ces problèmes tiennent à la quantité de textes à identifier et à classer, près de 800 en tout, aux méthodes de travail de Grandbois (absence de dates, écriture difficile, versions multiples), et surtout, à la présentation des manuscrits, souvent incom-

plets, entremêlés ou difficiles à identifier. Quelques poèmes, repris en entier pour plaire au lecteur, témoignent de l'intérêt du travail qui reste à faire. Outre les problèmes de chronologie, l'édition critique doit régler aussi la question des liens entre les poèmes publiés et les manuscrits inédits, c'est-à-dire trancher entre les versions et les véritables inédits. Les difficultés de cette démarche sont analysées par Jo-Ann Stanton, partant des différentes versions de quatre poèmes publiés: «Ces murs protecteurs», «Ah toutes ces rues», «Ce feu qui brûle», et «Corail».

Le dossier se termine sur deux groupes d'articles consacrés à la production radiophonique et aux nouvelles de Grandbois. Jean-Cléo Godin retrace les circonstances à l'origine des 102 émissions radiophoniques préparées par Grandbois, en dégage les lignes directrices et examine la genèse de l'édition partielle de ces impressions de voyage par Léopold Leblanc chez HMH sous le titre *Visages du monde*. Deux autres brefs articles de Jean-Cléo Godin portent sur des inédits sur la Chine et quelques textes des séries radiophoniques inédits «Images de France» et «Rythmes de Paris». Le dernier article, de Chantal Bouchard et Nicole Deschamps, analyse quatre textes adventices de la nouvelle *Grégor*, repris en appendice.

Outre cet excellent dossier sur le Fonds Grandbois, ce numéro de la *RHLQCF* comprend, selon les rubriques habituelles, une contribution d'Annette Hayward sur *L'Aube des temps meilleurs*, une dédicace de Claude-Henri Grignon de la collection de John Hare, un compte rendu, signé François Paré, du livre de Roger Motut sur Maurice Constantin-Weyer, une présentation de la thèse d'Annette Hayward sur les régionalistes et les «exotiques» au Québec (1900-1920), et, bien sûr, l'exhaustive bibliographie de la critique établie par René Dionne et Pierre Cantin, cette fois-ci pour l'année 1982, qui rend si bien service aux chercheurs dans le domaine. □

Agnès Whitfield